

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 10/02/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 23/02/2017

Délibération n° D-2017-80

Hôtel de Ville - Aménagement de la salle serveur - Marchés de
travaux - Lot 2 - Avenant n°1

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Marc THEBAULT, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Monsieur Luc DELAGARDE, Monsieur Fabrice DESCAMPS, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Hôtel de Ville - Aménagement de la salle serveur -
Marchés de travaux - Lot 2 - Avenant n°1**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'Hôtel de Ville, bâtiment public de six niveaux (rez de chaussée côté rue de l'Ancien musée jusqu'aux combles), accueille du public. Des bureaux de travail ainsi que des salles de réunions sont mis à disposition des élus et agents de la collectivité.

L'Hôtel de Ville héberge également au rez de chaussée (rue de l'Ancien musée) la salle serveur qui dessert les services de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel Administratif de la Ville de Niort. Celle-ci a été installée au milieu des années 1980.

Depuis, le local a été adapté à l'évolution du matériel et des mises à niveau de celui-ci ont été réalisées ponctuellement. Afin de garantir un bon fonctionnement des systèmes, avec un niveau de risque acceptable, il a été décidé de réaliser une remise à niveau d'envergure de cet équipement.

Pour ce faire, la Ville de Niort s'est attachée les services d'un maître d'œuvre externe, et une consultation pour les marchés de travaux a été lancée.

Par délibération des 18 décembre 2015, les lots 2, 3 et 4 ont été attribués. Le lot 1 a été attribué par décision L.2122-22 en juin 2016.

Cependant, il apparait aujourd'hui que des adaptations techniques sont nécessaires pour le lot 2 :

- ajustement du matériel d'urbanisation et des accessoires ;
- modification de la distribution « courants faibles » ;
- complément d'alimentation électrique ;
- modification du système d'extinction.

L'incidence financière de cet avenant est la suivante :

N° Lot	Désignation marché	Attributaire	Montant initial en € HT	Montant en € HT avenant	% par rapport au marché initial	Nouveau montant en € HT	Nouveau montant en € TTC
2	Courants forts / courants faibles	COFELY INEO SNC INEO Atlantique	141 081,41	20 058,82	14,22	161 140,23	193 368,28

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au lot 2 ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY



AMENAGEMENT DE LA SALLE INFORMATIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE

Marché n° 15231M093

notifié le 02/02/2016

LOT N ° 2 : COURANTS FORTS / COURANTS FAIBLES

Avenant n° 1

Entre :

la Ville de Niort, personne publique, représentée par son Maire, Jérôme BALOGE, agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du,

d'une part,

Et :

COFELY INEO ATLANTIQUE

33 rue Pied de Fond

79000 NIORT

représentée par agissant en qualité de

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet d'intégrer des adaptations techniques aux travaux d'aménagement de la salle serveur.

Ces travaux supplémentaires entraînent une plus value de **20 058.82 € HT**, soit + 14.22 % du montant initial du marché :

Désignation	Montants
Montant du marché initial HT	141 081.41 €
Travaux urbanisation	2 512.38 €
Chemin câbles	1 895.91 €
Alimentations	3 231.63 €
Extinctions	12 418.90 €
Montant de l'avenant n°1 HT	20 058.82 €
Nouveau montant marché HT	161 140.23 €
TVA 20%	32 228.05 €
Montant Total TTC	193368.28 €

Les devis n° 2131PA02A, PA03, PA06A et PA09A annexés précisent ces modifications.

Article 2 : Autres dispositions

Le titulaire renonce à tous recours ultérieurs pour tout différend relatif à des faits antérieurs du présent avenant.

Les autres dispositions du marché sont inchangées.

Les dispositions du présent avenant seront exécutoires à compter de sa notification.

Fait en un exemplaire original

<p>Fait à Le Le titulaire (cachet, signature)</p>	<p>Fait à Niort Le Le Pouvoir Adjudicateur</p>
---	--